

# France : 4<sup>e</sup> émission EUROPA 1959

Jacques Nolet  
Académie québécoise d'études philatéliques

## INTRODUCTION

Au cours du mois de septembre 1959, la France a produit sa quatrième et dernière émission «pré-Europa» pour promouvoir l'idée de la construction d'une Europe unie. Cette émission postale, comme c'est l'habitude pour ce pays, fut composée de deux figurines: l'une pour la lettre simple pour l'intérieur (25 francs), et l'autre pour la lettre simple à destination de l'étranger (50 francs).

Cette série de deux timbres-poste fait partie des émissions pré-Europa, puisque la C.E.P.T. ne commencera que l'année suivante à émettre collectivement un ou plusieurs timbres annuellement, pour donner plus de poids à ce projet fort important au plan européen.

Compte tenu de certaines normes déjà introduites en 1956, on organisa un concours pour le choix de la maquette, tandis que l'impression des timbres demeura la responsabilité nationale de chacun des participants.

Notre étude sur cette émission commémorative française de 1959 permettra d'approfondir les diverses étapes de fabrication des vignettes postales d'une part, et d'autre part de jeter un coup d'œil sur les nombreux «tirages spéciaux» qui l'ont enrichie philatéliquement. Ainsi nous bouclerons les études que nous avons consacrées aux quatre émissions pré-Europa produites par la France entre 1956 et 1959.

## DÉVELOPPEMENT

En suivant le schéma classique qui nous a guidé dans les études précédentes, nous procéderons de la façon suivante: après avoir rappelé brièvement les circonstances d'une telle émission, nous analyserons succinctement le travail artistique réalisé à cette occasion, puis celui effectué par l'Atelier du Timbre de France pour son impression, et finalement les «tirages spéciaux».

### I - LES CIRCONSTANCES DE L'ÉMISSION

Comme il s'agissait de la concrétisation de l'idée d'une Europe unie, il convenait que l'on s'entende au moins sur un projet postal commun entre les six administrations européennes participantes. Cette volonté remontait déjà à l'année 1956 quand les six pays en question s'étaient entendus sur la maquette française créée par Daniel Gonzague.

Mais le projet de 1957 avait connu un autre sort. Ces mêmes administrations postales n'avaient pas réussi à s'entendre sur un projet commun ou ne l'avaient tout simplement pas voulu, de telle sorte que chacun des pays participants avait réalisé son propre projet. Ainsi, les PTT françaises l'avaient confié au regretté Albert Décaris.

Toutefois, les années subséquentes avaient vu la reprise de cette belle tradition postale, à savoir le choix d'un dessin commun, à partir duquel chaque administration nationale imprimerait sa ou ses vignettes commémoratives (1958-1959).

Au terme d'un concours de maquettes lancé par les administrations postales, l'œuvre du professeur allemand W. Brudi fut choisie pour la maquette de la quatrième émission pré-Europa.

### II - LES ARTISTES

Habituellement, il y a toujours au moins deux stades dans l'élaboration d'une émission postale: premièrement le dessinateur qui en a fait la création artistique et un second artiste qui en assure la transposition aux fins directes de l'impression. Ces deux étapes peuvent être assurées soit par la même personne, soit par deux personnes différentes. Cette fois-ci, on verra plutôt trois artistes différents associés au projet.

#### a) le dessinateur

Malgré d'intenses recherches effectuées à ce jour, nous ne savons malheureusement que peu de choses sur cet artiste qui a créé le dessin retenu pour l'émission pré-Europa de 1959. Il semble que ce dernier soit d'origine allemande, que son dessin ait été un choix de son administration nationale et qu'il a remporté l'adhésion unanime du jury formé à cette occasion.

Voilà tout ce que nous connaissons du troisième artiste choisi par les administrations postales et qui a vu son dessin timbrifié durant l'année 1959 en France, après le Français Daniel Gonzague (1956) et le Néerlandais A. van der Vossen (1958).

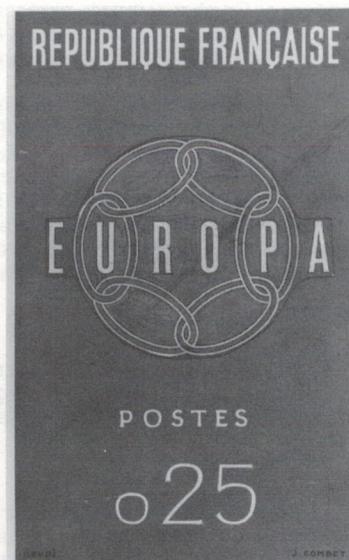
#### b) le maquettiste

Quand les PTT françaises ont connu le choix du jury, elles ont demandé à un de leurs artistes de créer une maquette à partir du dessin de W. Brudi qui soit compatible au procédé d'impression retenu et qui contienne les éléments habituels des timbres de France: le nom du pays, la mention de la division postale, la valeur nominale, etc.



ILL. 1

Cefut Jacques Combet (ill. 1), un tout jeune graveur à l'emploi des PTT de France, qui conçut la maquette exigée. Quand on examine la maquette (ill. 2), on se rend compte qu'il s'agit de cet artiste, car on peut



ILL. 2

## France : 4<sup>e</sup> émission EUROPA 1959

changement monétaire important: au lieu des anciens francs, on devait utiliser les nouveaux francs exprimés en valeurs décimales. Cette modification peut s'expliquer aisément: la réforme monétaire envisagée, qui aurait dû avoir lieu durant l'été 1959, fut reportée à l'année suivante.

Nous croyons que Combet a remis sa maquette originale vers la fin du mois d'avril ou au tout début de mai 1958 à l'administration postale française.

### c) le graveur

Habituellement, c'était l'artiste choisi pour la maquette qui était chargé également de la gravure de cette dernière. Ce ne fut pas le cas pour cette émission. On ignore toujours la raison précise d'une telle dérogation... Les PTT françaises confieront par conséquent à André Frères le soin de graver au moyen de la taille-douce la maquette réalisée par Jacques Combet. La preuve que ce fut cet artiste, c'est que l'on retrouve son nom dans le bas de la gravure du timbre-poste.

10

André Frères s'est mis au travail sitôt après avoir reçu cette commande de l'administration postale française et il grava, au moyen de la taille-douce, un poinçon d'acier qui contenait les principaux éléments de la maquette conçue par Combet et acceptée par les PTT de France.

Tout étant fonction de la difficulté rencontrée par la maquette conçue, on peut penser raisonnablement que André Frères a pris environ un mois avant de remettre son poinçon gravé aux PTT. Ce qui nous reporte effectivement à la fin de mai 1958.

### III - LE TRAVAIL DE L'ATELIER DU TIMBRE

À partir du moment où le graveur a remis son poinçon à l'administration des PTT, l'Atelier du Timbre français pouvait commencer son travail d'impression.

#### a) les épreuves d'atelier

Avant de commencer les étapes techniques nécessaires qui mèneront à l'impression des timbres-poste dentelés, l'imprimerie d'État devait effectuer une vérification finale de la qualité de la gravure réalisée par Frères à partir de son poinçon gravé. Cette vérification s'effectuait grâce aux «épreuves d'atelier». Voilà pourquoi elle tira de chacun des poinçons réalisés à partir de la maquette conçue par Combet et gravée par Frères un tirage intérieur nommé «épreuves d'atelier» pour s'assurer de la bonne qualité des deux poinçons gravés qui serviront à l'impression.

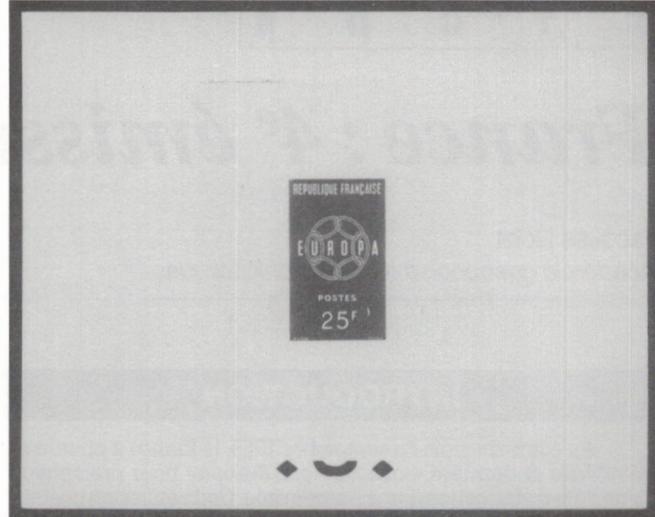
Pour informer nos lecteurs, il nous faut donner quelques informations utiles sur les «épreuves d'atelier» tirées par l'Imprimerie des Timbres-poste de France. Ces épreuves sont tirées en trois exemplaires chacune, dans la couleur sépia. Voici comment elles se répartissent: l'une est collée dans le livre de référence de l'Atelier, une autre est conservée dans les archives des PTT et c'est la troisième qui est sur le marché pour les collectionneurs. On peut donc saisir la très grande rareté de ces épreuves d'atelier.

##### (1) le 25 francs

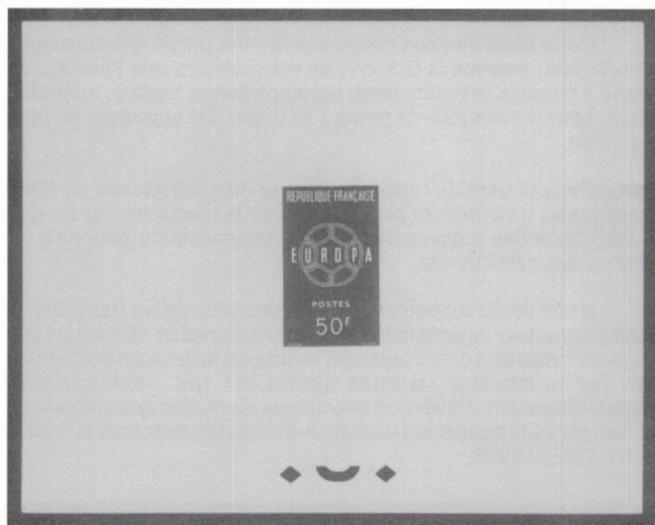
La première épreuve d'atelier réalisée fut logiquement celle du 25 francs, car ce fut le poinçon original gravé par Frères. L'**illustration 3** nous la présente dans toute sa splendeur.

##### (2) le 50 francs

Puis ce fut au tour de la valeur nominale de 50 francs. L'Atelier réalisa ultérieurement une seconde épreuve d'atelier (**ill. 4**) à partir d'un autre poinçon gravé à partir du 25 francs réalisé par Frère.



III. 3



III. 4

res, mais portant cette fois-ci une autre valeur nominale. Nous présumons que cette seconde «épreuve d'atelier» fut réalisée postérieurement à celle du 25 francs, puisqu'elle a nécessité la création d'un autre poinçon un peu différent du premier gravé par Frères.

#### (3) conclusion

Cette vérification ultime a donné entièrement satisfaction aux responsables de l'Atelier, car on commença, probablement au milieu du mois de juin, la confection de molettes nécessaires pour l'impression des timbres-poste dentelés à partir de ces deux poinçons gravés.

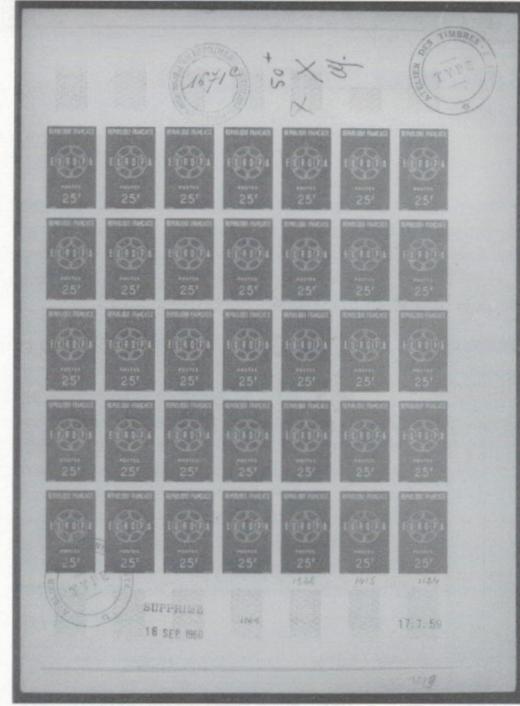
#### b) les essais de couleur

Il semble que la confection d'une molette requiert normalement un mois de travail avant d'être terminée. Il y aura beaucoup moins de travail cette fois-ci, car les figurines dentelées seront imprimées en une seule couleur. Quo qu'il en soit, l'Atelier a imprimé les «essais de couleur» tirés de la planche uniquement avec la molette du 25 francs, soit celle qui a été terminée en premier lieu. Cette information est confirmée par deux preuves: d'abord les illustrations de cet article (**ill. 5 et 6**), ensuite par le Catalogue Maury qui indique que les essais de couleur pour cette série commémorative ne l'ont été qu'avec le 25 francs.

Probablement le même jour (17 juillet 1959), ou peut-être quelques jours plus tard après la fin de la confection de la molette, l'Imprimerie d'État a réalisé les «essais de couleur» nécessaires à une telle émission. Ce qui fait ressortir une autre conclusion importante pour cette recherche: la molette du 50 francs n'a été terminée



III. 5



III. 6

que bien plus tard après celle du 25 francs, tandis que l'on terminait la réalisation de la molette du 50 francs.

#### c) les bons à tirer

Regardons le «bon à tirer» du 25 francs qui est conservé dans les archives du Musée de la Poste de Paris et est en réalité une feuille complète d'essais de couleur «tirés de la planche» sur laquelle est notée la décision officielle des PTT de France quant à la couleur choisie en dernier lieu par l'administration des PTT.

##### (1) le 25 francs

Sur ce «bon à tirer» (ill. 5) du 25 francs, nous notons les couleurs suivantes manuscrites au crayon par l'ouvrier chargé des «essais de couleur»: le 1209 (olive), le 1324 (vert émeraude) et le 1305 (vert foncé). La décision officielle paraît dans la partie supérieure de la feuille, où se trouvent normalement les guilloches, par une autre annotation manuscrite des autorités responsables.

Comme il n'y a pas d'autre date indiquée, nous en concluons que le choix de cette couleur a été fait au cours de la même journée: soit le 17 juillet 1958. Il ressort de tout cela que la nuance retenue, et par conséquent la plus exacte au niveau de sa description pour le 25 francs, demeure le vert émeraude !

##### (2) le 50 francs

En ce qui concerne le 50 francs, toujours tiré à partir d'une feuille du 25 francs, nous découvrons les indications suivantes: réalisé le même jour d'impression (17.7.59) sur la même presse (IN 1); le «bon à tirer» comporte lui aussi les mêmes indications manuscrites (ill. 6): nuances et choix de l'Administration.

Nous découvrons par conséquent les nuances suivantes pour le 50 francs: le 1522 (violet vif), le 1415 (rouge rosé) et le 1124 (bleu). Toutes ces teintes sont indiquées par une note manuscrite qui se trouve sous les trois dernières rangées à la droite de la feuille. L'autorité responsable a choisi en dernier ressort la nuance 1522 (violet vif) pour la seconde vignette de cette série émise le 19 septembre 1959.

#### d) les feuilles dentelées

Toutes les décisions ayant été prises au plan administratif, l'Atelier du Timbre pouvait dès lors procéder à l'impression des deux

timbres-poste. Mais, comme les feuilles dentelées ne possèdent pas de coin daté, il nous est impossible d'en déterminer les dates d'impression. De plus, lors du déménagement de l'Atelier du Timbre de Paris à Périgueux, au cours de l'année 1970, on a malheureusement perdu le journal de travail quotidien qui aurait pu nous renseigner sur ces dates. Voilà pourquoi nous en sommes réduit à spéculer sur le moment approximatif du tirage de ces vignettes.

##### (1) les presses

D'après les indications données dans le catalogue Marianne, nous savons avec précision quelles furent les presses utilisées par l'Atelier pour imprimer chacune des figurines. De plus, comme c'était des timbres qui nécessitaient des tirages fort importants, comme nous le verrons un peu plus loin, l'Imprimerie aura recours à plusieurs presses.

##### le 25 francs

Le catalogue Marianne nous indique que l'Atelier du Timbre s'est servi de trois presses pour imprimer le 25 francs: les presses 4, 7 et 8.

##### le 50 francs

Quant à la seconde valeur, il y aura aussi trois presses différentes qui seront employées pour en assurer le tirage: les presses 1, 4 et 9.

##### (2) les dates de tirage

Compte tenu de ce que nous avons dit précédemment, il semble que l'on ait commencé d'abord par le 25 francs pour l'impression de ces timbres, puisque l'on avait exécuté complètement la molette «requise pour une impression TD-3» (catalogue Marianne) continue sur la machine Chambon.

##### le 25 francs

Si on a terminé la fabrication de la molette du 25 francs vers le 17 juillet 1959 (puisque l'on a tiré ce jour-là les essais de



III. 7

France : 4<sup>e</sup> émission EUROPA 1959

couleur) et que l'on a choisi la nuance définitive de cette vignette (ill. 7) durant la deuxième quinzaine de juillet, nous pouvons raisonnablement croire que l'on a terminé au plus tard dans la première partie du mois d'août 1959 le tirage du 25 francs. Ce qui constitue une fin assez hâtive pour une émission pré-Europa.



ILL. 8

le 50 francs

Puis ce fut au tour de la seconde valeur (ill. 8) qui sera probablement imprimée durant la deuxième quinzaine du mois d'août 1959 et terminée au plus tard avant le début de septembre suivant. Il convenait de terminer le plus rapidement possible ce tirage du 50 francs, car la mise en vente était fixée au 19 septembre. Ce qui ne laissait en définitive que bien peu de temps !

(3) les chiffres de tirage

12

Parmi les quatre émissions «pré-Europa» réalisées par la France, ce fut la série qui eut les tirages les moins élevés : au-dessous de dix millions d'exemplaires !

le 25 francs

Répondant au tarif de la lettre simple pour l'intérieur, ce timbre fut tiré à dix millions d'exemplaires sur les trois presses de l'Imprimerie sise sur le boulevard Brune à Paris.

le 50 francs

Quant à la valeur nominale la plus élevée, on en a imprimé 8,5 millions d'exemplaires, car elle répondait au tarif de la lettre simple pour l'étranger, ce qui nécessitait, par conséquent, un tirage moins élevé.

e) conclusion

Avec le tirage de ces valeurs en timbres-poste dentelés, l'Atelier du Timbre avait normalement terminé son travail.

## IV - LES TIRAGES SPÉCIAUX

L'émission pré-Europa française de 1959 n'a pas échappé à cette loi fondamentale des PTT de France concernant les «tirages spéciaux» qui accompagnaient toujours les émissions dentelées. Il y en aura quatre sortes (non dentelés, épreuves de luxe, épreuve collective et bloc-feuillet spécial sur papier gommé) qui feront de cette série une émission des plus intéressantes.

a) les non dentelés

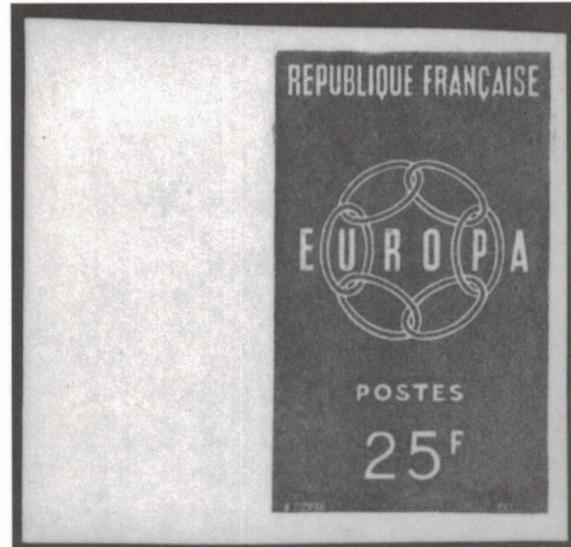
Les catalogues français nous indiquent le chiffre exact de ces «non dentelés» : l'Imprimerie en a réalisé un tirage de 900 exemplaires ou 36 feuilles complètes des deux valeurs de cette série.

le 25 francs

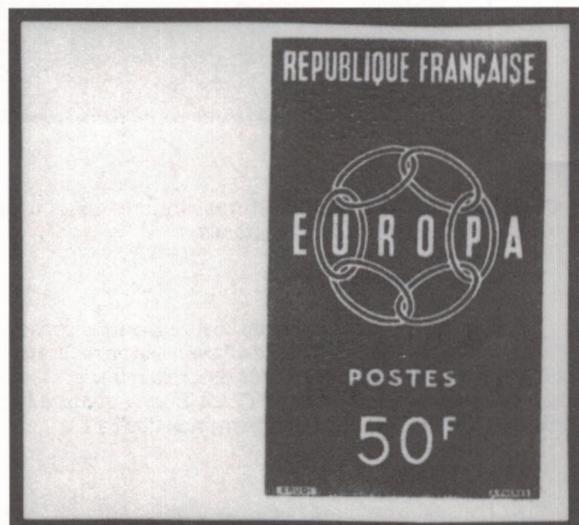
Parlons tout d'abord du 25 francs (ill. 9) qui fut automatiquement réalisé après l'émission normale des timbres dentelés : probablement au cours de septembre 1959.

le 50 francs

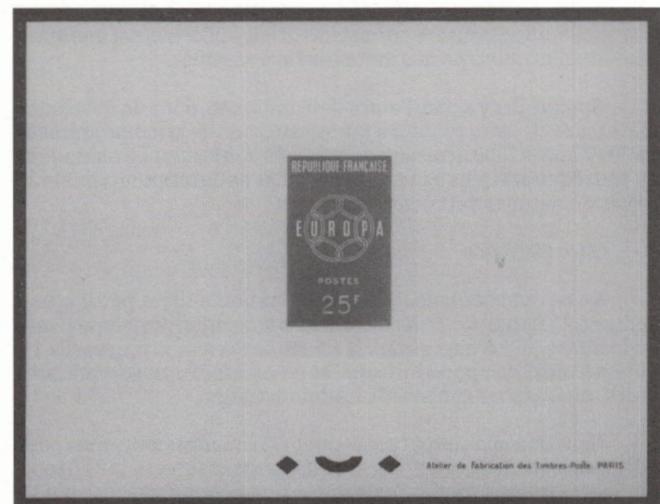
Puis, on passa au 50 francs (ill. 10) qui fut imprimé sur la même presse que celle du 25 francs. C'est toujours au cours du même mois de septembre, en dépit du fait que ces non dentelés ne furent accessibles aux collectionneurs qu'au tout début de l'année 1960.



ILL. 9



ILL. 10



ILL. 11

b) les épreuves de luxe

Le second «tirage spécial» concerne les «épreuves de luxe», une impression très soignée qui transforme ces deux vignettes postales en de véritables petits tableaux d'art.



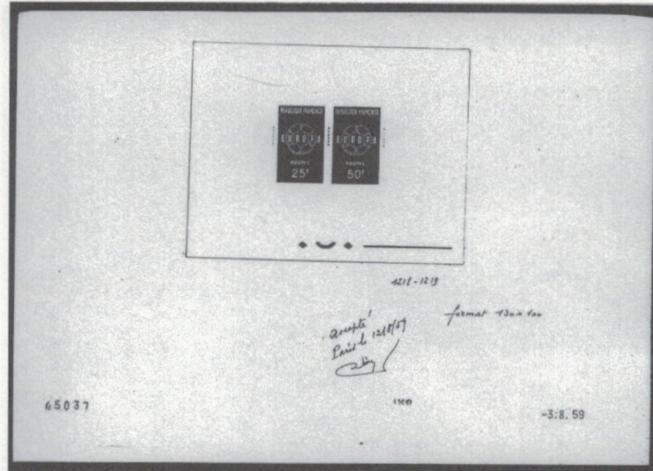
III. 12

(1) la série

L'Atelier du Timbre a tiré évidemment des épreuves de luxe non seulement pour le 25 francs (ill. 11) mais aussi pour le 50 francs (ill. 12) et a ainsi obtenu une paire complète d'épreuves de luxe de cette série commémorative.

(2) le tirage

Avant les années soixante, le nombre de ces «épreuves de luxe» s'élevait précisément à 135 exemplaires seulement: par con-



III. 15

séquent, nous pouvons croire que pour cette émission il y a eu une série complète de 135 exemplaires.

c) les épreuves collectives

Comme cette série commémorative était composée de deux vignettes, l'Imprimerie a donc procédé à un tirage spécial regroupant ces deux valeurs nominales. Nous parlons alors d'«épreuves collectives».

(1) prototype

Selon ses habitudes acquises depuis au moins trois décennies, l'Atelier du Timbre de France créait un prototype de l'épreuve collective (ill. 13) avant de procéder à son tirage définitif, afin d'en établir les données techniques. Créé le 3 août 1959, selon les informations inscrites sur cette épreuve de travail, le prototype sera approuvé neuf jours plus tard par le responsable (12/8/59) et prêt à être imprimé.

D'après le numéro de cette épreuve de travail (43846), le prototype de l'épreuve collective a été réalisé avant celui du bloc-feuillet spécial (45037), ce qui nous autorise à traiter, dans cette section consacrée aux tirages spéciaux, d'abord de l'épreuve collective.

(2) nature

Sur un papier mat cartonné, nous retrouvons cette épreuve collective (ill. 14) qui réunit les deux timbres-poste. Notons évidemment la triple perforation de contrôle située au bas de l'épreuve, ainsi que la mention obligatoire d'origine (Atelier de Fabrication des Timbres-poste, Paris), toujours placées dans la partie inférieure de l'épreuve collective.

(3) tirage

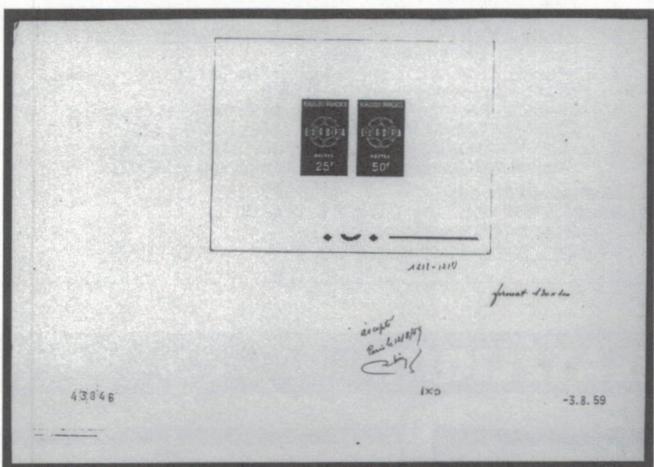
À l'époque où a été émise cette série commémorative, le nombre des «épreuves collectives» se chiffrait invariablement à vingt-cinq exemplaires au grand total. Ce qui fait des épreuves collectives de véritables raretés philatéliques.

d) les blocs-feuillets

L'émission pré-Europa produite par la France en 1959 fut l'une des dernières occasions où les PTT émirent un «bloc-feuillet spécial sur papier gommé» d'une série commémorative.

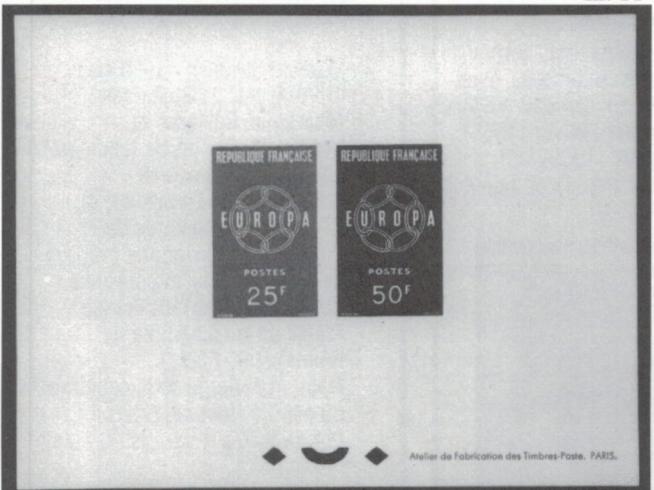
(1) prototype

Comme mentionné précédemment pour les épreuves collectives, l'Atelier du Timbre créait un prototype pour l'impression d'un bloc-feuillet spécial (ill. 15). À partir du même assemblage des deux poinçons (25f et 50f) réalisé pour l'épreuve collective, l'Imprimerie fera un autre tirage consacré, celui-là, au bloc-feuillet spécial. Nous nous basons sur les numéros mêmes des épreuves de travail (voir



III. 13

III. 14



13



III. 16

les épreuves collectives) pour déduire que le prototype du bloc-feuillet spécial a été réalisé après celui de l'épreuve collective.

14

### (2) nature

Suivant le modèle fourni par le prototype, l'Atelier du Timbre a imprimé ces deux valeurs sur un papier gommé à l'intérieur d'un bloc-feuillet dentelé (ill. 16). Le type de papier utilisé pour l'impression de ce bloc spécial correspondait *grosso modo* à celui employé pour les timbres dentelés. Toutefois, nous retrouvons sur ce bloc-feuillet spécial les mêmes indications que celles contenues dans l'épreuve collective: la triple perforation de contrôle ainsi que la mention d'origine (imprimée en brun clair).

### (3) tirage

Le tirage de ces «blocs-feuilles spéciaux» sur papier gommé et dentelé nous est fourni par le catalogue Maury: vingt exemplaires seulement. Voilà une autre grande rareté philatélique !

### e) conclusion

La série postale relative à la construction d'une Europe unie émise par la France en 1959 comprenait par conséquent quatre sortes de «tirages spéciaux»: non dentelés, épreuves de luxe, épreuves collectives et blocs-feuilles spéciaux. Avec ces «tirages spéciaux», nous avons terminé notre étude d'ensemble sur cette émission commémorative mise en vente le 19 septembre 1959.

## ÉPILOGUE

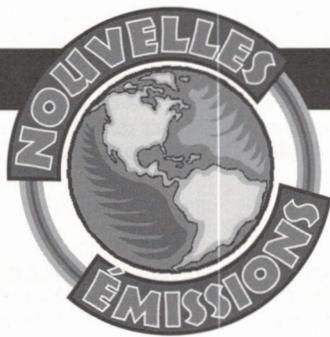
Cette quatrième et dernière émission «pré-Europa» émise par la France nous a montré plusieurs traits originaux comme celles qui l'ont précédées chronologiquement. Mais nous devons reconnaître que sa gravure la fait ressortir tout particulièrement de ses prédecesseurs et de celles qui suivront subséquemment en France.

Nous espérons que cette étude détaillée de cette série postale française aura permis de lever un peu le voile sur cette fort intéressante thématique. Souhaitons que d'autres philatélistes et collectionneurs nous dévoilent aussi leurs connaissances et leurs trouvailles afin de mieux intéresser d'autres personnes à ce monde merveilleux et passionnant de la philatélie française moderne.

### Bibliographie

- a) catalogues généraux:
  1. *Cérès France*, 1985, 43e édition, 368 pages;
  2. *Maury* 1978, 111e édition;
  3. *Marianne*, édition 1983-1984, 624 pages;
  4. *Michel Europa 1976 West*, 1534 pages;
  5. *Yvert & Tellier*, tome I, 1981, 88e année.
- b) brochures «Ceux qui créent nos timbres», éditées par *Le Monde des philatélistes*:
  1. Tome V, pages 1 et 2 (Jacques Combet).
- c) articles précédents de l'auteur:
  1. «*Europa 1956 de France*», in *Les Cahiers de l'Académie*, Opus V, 35 pages, p. A-1 à A35;
  2. «*Europa 1957 de France*», in *Canadian Philatelist*, vol. 38, n° 6 (nov.-déc. 1987), p. 442 à 456;
  3. «France: 3e émission pré-Europa 1958», in *Philatélie Québec*, n° 211, août-septembre 1997, p. 9 à 15;
  4. «France: Blocs-feuilles spéciaux, 1946-1959», in *Canadian Philatelist*, vol. 43, n° 5 (sept.-oct. 1992), p. 431 à 442;
  5. «La fabrication du timbre-poste gravé, en France», in *Les Cahiers de l'Académie*, Opus III, 40 pages, p. H1 à H39.

illustrations (crédits):  
 Musée de la Poste, Paris: nos 2, 5, 6, 13 et 15;  
 «Ceux qui créent nos timbres»: no 1;  
 Collection privée de l'auteur: toutes les autres illustrations.



## FLORILÈGE PHILATÉLIQUE

### TAÏWAN

- > **Sports.** 3 val.: badminton, jeu de quilles et tennis. [97-9-9]
- > 10e ann. de la mort du président Jiang Jing-guo. 2 val. [98-1-9]
- > **Flore de Taiwan.** 3 val. [98-2-20]



### SUÈDE

- > **Automobiles.** Modèles des années cinquante et soixante. 6 timbres sans valeur faciale émis en carnets: Volvo Duett (1958), Chevrolet Bel-Air (1955), Coupé Porsche 356A (1959), Citroën B11 (1952), Saab 96 (1963) et Jaguar Type E (1961). [97-10-4]



### VATICAN (CITÉ DU)

- > Voyages de Jean Paul II en 1996. 6 val.: 1) Guatemala, Nicaragua, Salvador et Venezuela; 2) Tunisie (cathédrale de Tunis); 3) Slovénie (cathédrale de Ljubljana); 4) Allemagne (cathédrale de Paderborn); 5) Hongrie (abbaye de Pannonhalma et couronne de Saint-Étienne); 6) France (détail de la cathédrale de Reims). [97-11-11]
- > **Noël.** «La Vierge de la ceinture», du peintre Benozzo Gozzoli (1420-1497). 1 val. [97-11-11]